



AMBASSADE DE SUISSE

Réf.: 541.23 - AG/mp

E.V.D. HANDELSPOLITIK
No. <i>4417</i>
CATT
EE
R 12. MRZ. 1968
Kopie an

Division du Commerce
Département Fédéral de l'Economie
Publique

WASHINGTON D.C. 20008, 5 mars 1968

2900 Cathedral Avenue N.W.
Téléphone HO 2-1811 / 7M o n t r e sB e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Au cours de la récente visite à l'Ambassade de M. Retornaz, Directeur de la FH, la conversation a porté sur trois aspects particulièrement intéressants des relations horlogères Suisse/Etats-Unis, à savoir:

- les incidences du rollback sur les exportations suisses aux Etats-Unis
- ses incidences sur les prix des montres suisses exportées
- la situation présente, après le rollback, des sociétés horlogères américaines.

Ces points avaient été traités dans un exposé de la FH, du 16 février, dont M. Retornaz remit un exemplaire à l'Ambassade. Bien qu'admettant que ce papier vous ait également été transmis, je vous en fais tenir ci-jointe une photocopie, à toutes fins utiles.

J'aimerais revenir ici sur les sujets passés en revue pour vous faire part des considérations et réflexions qu'il me paraît utile de retenir à la suite des entretiens avec M. Retornaz, auxquels avaient également pris part M. Walthard du WOSIC, Me Herzstein et mes deux collaborateurs du service économique.

1. Incidence du rollback sur les exportations suisses aux Etats-Unis

D'après les statistiques suisses, les exportations de montres et mouvements de montres suisses aux Etats-Unis ont nettement reculé de 1966 à 1967 (mois de décembre non compris), d'environ 4% pour le secteur ancre et de 6% en chiffre rond pour le secteur Roskopf.



- 2 -

Quant aux détails se rapportant aux différentes catégories de montres et mouvements dans les deux secteurs, je me permets de vous renvoyer à l'exposé de la FH.

Ce recul a été enregistré également, mais d'une manière moins sensible, dans les importations américaines de montres et mouvements. Je vous remets à ce sujet sous ce pli les chiffres comparatifs des années 1966 et 1967 (année entière), obtenus par Me Herzstein (document dressé par Morrie Rosenbloom sur la base d'un travail antérieur de M. Gelman). La différence, du point de vue du degré de la baisse, entre statistiques américaines et suisses s'explique, abstraction faite des décalages habituels entre statistiques de différents pays, par le fait que nombre de livraisons de montres et mouvements suisses exécutées encore en 1966 et figurant donc sous les exportations suisses de ladite année ont été temporairement maintenues en port franc par les destinataires américains et dédouanées, donc importées après le rollback du 11 janvier 1967 seulement.

Il y a donc recul. En d'autres termes, le rollback ne paraît pas avoir eu, du moins jusqu'à présent, les effets favorables que l'on en attendait pour la montre suisse. Mais peut-on vraiment juger des effets du rollback sur une seule année? Et ce qui est plus important, ne doit-on pas avant tout comparer les ventes de montres suisses aux Etats-Unis à la consommation totale de montres sur le marché américain? Or, cette consommation n'a précisément pas augmenté dans les mêmes proportions de 1966 à 1967 que de 1965 à 1966 (à défaut des chiffres définitifs pour 1967, qui ne seront connus que dans quelques semaines, les estimations portent sur une augmentation de 10% pour 1966 à 1967 au lieu de 22% pour 1965 à 1966, l'augmentation se trouvant donc ainsi réduite d'environ 50%). Compte tenu d'autres facteurs, en particulier de l'augmentation des salaires en Suisse et par là des prix des montres exportées, on arrivera peut-être à la conclusion que le rollback aura tout au moins permis à la Suisse de ne pas perdre plus de terrain et de consolider ses positions en vue d'une nouvelle avance.

Cependant, il y a lieu de ne pas perdre de vue que tant le Japon, l'Allemagne Fédérale et la France ont augmenté quantitativement et dans une forte proportion leurs exportations horlogères à destination des Etats-Unis. Ces exportations ne représentent il est vrai, en chiffre absolu, qu'une fraction des exportations suisses aux Etats-Unis, encore qu'elles ne sauraient être qualifiées de négligeables .

- 3 -

Tout bien pesé, force est de reconnaître qu'une évolution favorable à la Suisse ne saurait guère se concevoir sans de nouveaux efforts. Je pense ici en particulier que pour pouvoir tirer plein avantage du marché américain il nous faudra certainement trouver une solution positive au problème que posent les Iles Vierges. L'installation industrielle aux Etats-Unis mêmes est également un objectif que l'industrie horlogère suisse doit s'efforcer d'atteindre.

Sous ce rapport, il est en outre intéressant de suivre les projets de la FH tendant à former une main d'oeuvre horlogère aux Etats-Unis, dans le but double, à moyen terme, d'améliorer le service (ateliers de réparation) et, à long terme, de disposer d'ouvriers qualifiés pour des chaînes de montage. Un premier projet a été mis au point dans l'Etat du Nouveau Mexique, sur une partie de l'ancienne base du Strategic Air Command à Roswell près d'Albuquerque, avec l'appui des autorités intéressées au "vocational training" (de la main d'oeuvre indienne en particulier). La FH vous aura certainement renseigné plus en détail à ce sujet ou ne manquera pas encore de le faire. Il paraîtrait judicieux de chercher à mettre un tel projet également sur pied dans l'Etat de Louisiane (idée intéressante du point de vue politique, Sénateur Long).

2. Incidences du rollback sur les prix des montres suisses exportées aux Etats-Unis

Le rollback n'a eu aucune incidence sur l'évolution des prix à l'exportation. L'accroissement moyen de ces prix, de 4 1/2% à 5%, est le même pour les différents marchés internationaux et reflète fidèlement l'augmentation des prix à la consommation en Suisse et l'accroissement des salaires dans l'industrie horlogère suisse.

Me Herzstein n'attend plus que certaines indications complémentaires du WOSIC sur les prix pratiqués sur le marché américain même pour réunir une documentation susceptible de servir dans les contacts avec le Département du Travail sur la question de l'augmentation des prix depuis le rollback.

3. Situation des sociétés horlogères américaines après le rollback

Cette situation est à la fois solide et favorable. Le rollback n'a pas eu, sous ce rapport, les conséquences néfastes qu'une partie de l'industrie horlogère

- 4 -

indigène et les protectionnistes ont laissé entrevoir et considéreraient même comme inéluctables.

La conclusion qui précède ressort nettement des chiffres de production de l'industrie horlogère américaine, en augmentation de 10% de janvier-juin 1966 à janvier-juin 1967 et des résultats financiers des sociétés individuelles (voir l'exposé de la FH).

Je me propose de faire provisoirement état de ces chiffres de production et desdits résultats financiers auprès du Département d'Etat et du Bureau Roth, sous la forme d'un simple papier et dans l'idée que l'Administration pourrait utiliser cette documentation en cas de besoin. Il ne m'échappe pas, bien entendu, que les chiffres de production ne portent que sur la moitié de l'année et que dans quelques semaines le chiffre pour l'année 1967 entière sera publié; il est très peu probable cependant qu'une comparaison 1966/1967 portant sur les années entières ne révèle pas la même tendance positive.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:

Annexes.

cc: Division des Affaires
Politiques du DPF